



Les hébergements collectifs touristiques en 2018 Une fréquentation dynamique tirée par la clientèle non résidente

En 2018, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques de France métropolitaine progresse de 2,2 %, soit 9 millions de nuitées supplémentaires. Elle établit ainsi un nouveau record malgré une année marquée par des mouvements sociaux. La hausse concerne tous les types d'hébergement, mais, contrairement à l'année précédente, elle est portée surtout par la clientèle non résidente.

Dans les hôtels, cette année encore, le nombre de nuitées des non-résidents augmente fortement (+ 7,6 %), du fait notamment des clientèles américaine et japonaise, tandis que la fréquentation des résidents se tasse.

Dans les campings, la légère hausse de la fréquentation est également imputable uniquement à la clientèle non résidente (+ 2,5 %), notamment allemande et britannique. La fréquentation des touristes résidents reste quasiment stable.

Dans les autres hébergements collectifs touristiques, en revanche, les nuitées des clientèles résidente et non résidente augmentent.

La fréquentation hôtelière est très dynamique en Île-de-France. Elle progresse, à un rythme néanmoins plus modéré, dans la plupart des régions, à l'exception des régions Nouvelle Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté.

Jean-Claude Gidrol, direction régionale d'Occitanie, Insee, et Vivien Heim, direction générale des entreprises

En 2018, en France métropolitaine, la fréquentation en nuitées (*définitions*) des hébergements collectifs touristiques (hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques ou AHCT ; *sources*) croît de 2,2 % (*figure 1*), soit une hausse de 9 millions de nuitées. Un nouveau record de fréquentation est atteint avec 438 millions de nuitées, malgré une année marquée par des mouvements sociaux au printemps et en fin d'année (*encadré*). Ce dynamisme, bien que moins soutenu qu'en 2017 (+ 5,6 %), contraste nettement avec les fréquentations plus atones des années 2011 à 2016, comprises entre 403 et 412 millions de nuitées.

Au sein de l'Union européenne, selon les résultats provisoires d'Eurostat (*sources*), la croissance est également de 2,2 %, confirmant la tendance à la hausse observée depuis 2009. L'Espagne reste en tête des pays européens enregistrant le plus de nuitées malgré une légère baisse de la fréquentation (467 millions de nuitées en 2018, soit - 0,9 % par rapport

à 2017), devant la France métropolitaine (438 millions), l'Italie (429 millions) et l'Allemagne (419 millions). En Espagne, deux tiers des nuitées touristiques proviennent de la clientèle non résidente (*définitions*). En

Italie, la clientèle est partagée à parts égales entre résidents et non-résidents. En revanche, le poids de la clientèle non résidente est nettement plus faible en France (32 % des nuitées touristiques) et en Allemagne (20 %).

1 Fréquentation des hébergements collectifs en France métropolitaine

	Nuitées 2018		Évolution 2018/2017 (en %)			Durée moyenne de séjour en 2018 (en jours)
	Nombre (en millions)	Part des non-résidents (en %)	Total	Résidents	Non-résidents	
Hôtels	214,9	37,9	2,4	-0,6	7,6	1,8
Campings*	125,0	31,8	0,8	0,1	2,5	5,1
Emplacements nus	58,4	42,6	-1,7	-3,7	1,1	4,0
Emplacements équipés	66,6	22,3	3,2	2,7	5,0	6,5
AHCT	98,3	19,2	3,7	3,9	2,8	3,9
Résidences de tourisme et hôtelières	74,1	21,0	4,5	5,6	0,4	3,7
Villages-vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse	24,2	13,5	1,2	-0,8	16,4	4,4
Ensemble des hébergements	438,2	31,9	2,2	0,8	5,4	2,6

* Période d'avril à septembre.

Champ : hôtels, campings et AHCT situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes EFH, EFHPA et EFAHCT.

Encadré

Baisse de fréquentation hôtelière en décembre à Paris

L'année 2018 est marquée par des mouvements sociaux importants d'ampleur nationale à deux reprises. Pendant le deuxième trimestre, des mouvements de grève affectent les transports, aériens et surtout ferroviaires. Puis le mouvement des gilets jaunes démarre le 17 novembre.

L'impact de ces mouvements sur la fréquentation hôtelière est sans doute modeste, sauf en fin d'année, notamment à Paris. Le nombre de nuitées dans les hôtels progresse chaque mois de 2018 par rapport au même mois de 2017, sauf en avril et en décembre. En avril, la baisse de la fréquentation s'explique essentiellement par un effet de calendrier. Elle serait principalement due au positionnement du week-end de Pâques (qui débute le 30 mars) et au décalage en mai de certains jours de vacances de printemps. Le nombre de nuitées augmente en mai et en juin, au cœur des mouvements touchant le transport ferroviaire.

En novembre, la fréquentation hôtelière reste soutenue (+2,8 % de nuitées par rapport à novembre 2017), malgré une moindre occupation des chambres durant les samedis 17 et 24 novembre, journées de manifestation des gilets jaunes. En revanche, en décembre, la fréquentation hôtelière recule (-1,1 %), en particulier à Paris (-5,3 %). Entre le 1^{er} et le 8 décembre, au plus fort des manifestations, l'occupation des chambres est inférieure de 3,1 % à celle de la même période de 2017.

Dans l'ensemble de ces pays, le dynamisme de la fréquentation est le fait des non-résidents. En France métropolitaine, leurs nuitées sont en hausse de 5,4 % (contre +0,8 % pour les résidents).

Seule la fréquentation des non-résidents augmente dans les hôtels

En 2018, la fréquentation dans l'hôtellerie s'accroît de 2,4 % (soit 5,0 millions de nuitées supplémentaires), malgré la concurrence des hébergements individuels proposés par des particuliers *via* des plateformes internet. Ce dynamisme est exclusivement lié à la clientèle non résidente, dont les nuitées dans les hôtels augmentent de 7,6 % (figure 2a). Un nouveau record de fréquentation est atteint pour cette clientèle, avec 81 millions de nuitées en 2018, soit un gain de 5,7 millions en un an. En revanche, la fréquentation des résidents baisse de 0,6 %.

Avec 215 millions de nuitées en 2018, l'hôtel est toujours le premier mode d'hébergement collectif, devant l'hôtellerie de plein air (125 millions de nuitées) et les AHCT (98 millions de nuitées).

L'attrait des non-résidents pour le camping se confirme

Dans l'hôtellerie de plein air, la fréquentation augmente de 0,8 %, soit 1 million de nuitées supplémentaires en un an (figure 2b). Cette légère hausse est uniquement imputable à la clientèle non résidente (+2,5 %). Celle-ci confirme son attrait pour les campings, établissant ainsi un nouveau record avec 40 millions de nuitées. En revanche, la fréquentation des résidents est stable (+0,1 %). Malgré des conditions météorologiques favorables durant toute la saison estivale 2018, les résidents sont moins présents dans les campings en juillet : l'absence

3 Fréquentation des hôtels selon la provenance de la clientèle

	Nuitées en 2018 (en millions)	Évolution 2018/2017 (en %)
France	133,5	-0,6
Royaume-Uni	11,4	5,8
Allemagne	7,3	9,4
Belgique	5,5	-2,1
Espagne	5,6	11,0
Italie	5,1	13,2
Suisse	3,4	3,1
Pays-Bas	3,3	0,7
Scandinavie	2,1	1,6
Russie	1,5	6,6
Europe hors France	52,6	6,5
États-Unis	10,0	16,0
Amérique centrale et du Sud	3,1	3,3
Amérique	14,3	12,8
Chine	3,6	5,8
Japon	1,6	18,0
Asie, Océanie et Australie	9,9	8,1
Proche-Orient et Moyen-Orient	2,8	2,7
Afrique	1,8	5,1
Étranger	81,4	7,6
Total clientèle	214,9	2,4

Champ : hôtels situés en France métropolitaine.
Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes EFH.

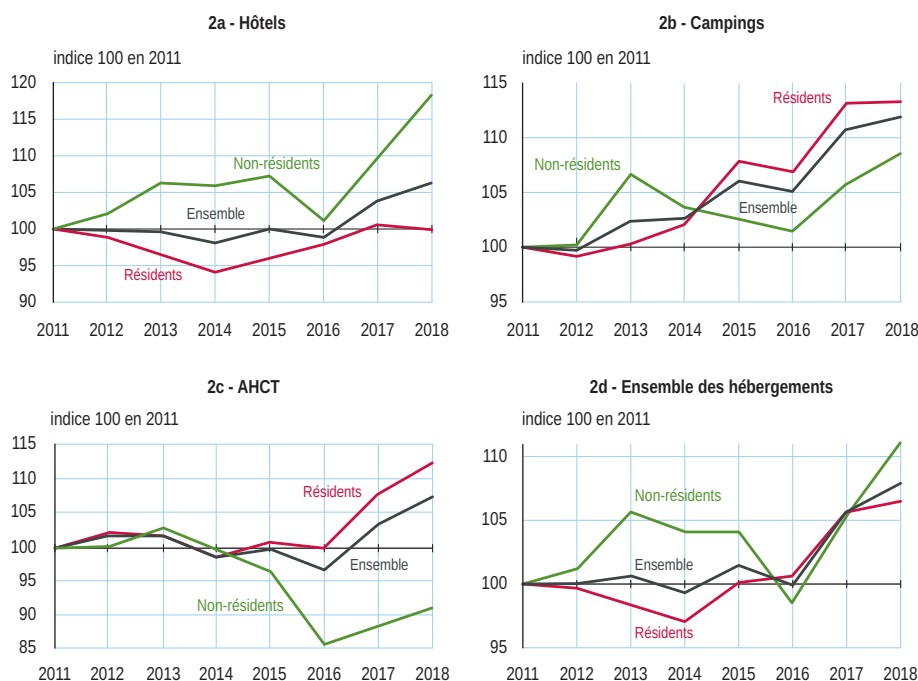
de pont pour le 14 juillet, conjuguée à des vacances scolaires tardives, et un effet de la Coupe du monde de football peuvent expliquer les reports ou annulations de séjours. Ces dernières années, le camping demeure néanmoins un mode d'hébergement prisé par la clientèle résidente. Celle-ci réalise 10 millions de 13 millions de nuitées gagnées par les campings depuis 2011. En 2018, elle représente 68 % des nuitées en camping. La fréquentation continue d'être plus dynamique dans les emplacements équipés que dans les emplacements nus (*définitions*), aussi bien pour la clientèle résidente que non résidente. Ces deux clientèles ont toutefois des comportements différents : 61 % des nuitées des résidents en camping s'effectuent dans des emplacements équipés, contre 37 % pour les non-résidents.

Les résidents sont toujours majoritaires dans les AHCT

La fréquentation des AHCT s'accroît de 3,7 % en 2018 (figure 2c). Au sein de ce type d'hébergement, les résidences de tourisme et hôtelières représentent les trois quarts de la fréquentation. Le nombre de nuitées y progresse de 4,5 %, essentiellement du fait de la clientèle résidente (+5,6 %), les nuitées de la clientèle non résidente n'augmentant que très légèrement (+0,4 %).

Dans l'autre segment des AHCT composé des villages-vacances, des maisons familiales et des auberges de jeunesse, la croissance est plus modérée (+1,2 %). Elle est portée par le dynamisme de la clientèle non résidente (+16,4 %). La fréquentation des résidents est en légère baisse (-0,8 %). La clientèle résidente demeure

2 Évolution des nuitées dans les hébergements collectifs entre 2011 et 2018



Lecture : en 2018, les nuitées de la clientèle non résidente dans les hôtels ont progressé de 18,4 % par rapport à 2011.

Champ : hôtels, campings et AHCT situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes EFH, EFHPA et EFAHCT.

largement prépondérante dans les AHCT, réalisant quatre nuitées sur cinq.

Forte hausse des clientèles américaine et japonaise dans les hôtels

Dans l'hôtellerie, la clientèle résidente représente 62 % des nuitées totales et celle en provenance des autres pays européens 24 %.

Hormis les touristes belges, toutes les clientèles voisines sont venues plus nombreuses dans les hôtels en 2018 (figure 3). Les plus fortes croissances sont celles des clientèles italienne, espagnole et allemande avec respectivement 13,2, 11,0 et 9,4 % de nuitées supplémentaires. Les touristes britanniques sont également venus plus nombreux en 2018 (+ 5,8 %) et ils constituent toujours la première clientèle non résidente des hôtels métropolitains.

Les touristes en provenance des États-Unis se placent au deuxième rang. Leurs nuitées augmentent de 16,0 %. La tendance de long terme se confirme avec 10 millions de nuitées en 2018. En 2010, le nombre de leurs nuitées dans les hôtels était de 6 millions, soit une croissance annuelle moyenne de 6,7 % entre 2010 et 2018. Très sensibles au contexte sécuritaire, les touristes en provenance du Japon confirment leur retour (+ 18,0 %) après avoir déserté la France en 2016 à la suite des attentats. Toutefois, en 2018, leurs nuitées (1,6 million) restent bien en deçà des 2,5 millions de nuitées réalisées en moyenne chaque année sur la période 2010-2014.

Après une année 2016 en retrait, la clientèle chinoise revient elle aussi progressivement dans les hôtels (+ 5,8 % en 2018 après +19,2 % en 2017). Le nombre de ses nuitées retrouve son point haut de 2015 (3,6 millions) ; il a ainsi triplé entre 2010 et 2018.

Dans les campings, une fréquentation des non-résidents en hausse sauf pour les Néerlandais

Dans les campings métropolitains, un tiers des nuitées sont réalisées par des touristes en provenance d'autres pays européens. En 2018, le dynamisme des clientèles européennes compense la stagnation de la clientèle résidente (figure 4). Les Pays-Bas restent le premier pays de provenance avec 13,2 millions de nuitées,

malgré la stagnation de leur fréquentation après plusieurs années de baisse. Les nuitées des autres clientèles du nord de l'Europe sont plus dynamiques, notamment celles des clientèles allemande et britannique (respectivement + 3,8 % et + 4,4 %). Les clientèles du sud de l'Europe sont moins nombreuses, mais leur fréquentation est tout aussi dynamique, notamment en provenance d'Espagne (+ 9,2 %), confirmant la tendance de long terme : les nuitées des touristes espagnols ont doublé dans les campings depuis 2010.

La fréquentation des hôtels et des campings haut de gamme augmente

Le parc hôtelier compte 643 milliers de chambres en 2018, une capacité quasi stable par rapport à 2017. Sous l'effet de la hausse conjuguée du nombre de chambres offertes et des taux d'occupation (définitions), le haut de gamme tire la fréquentation vers le haut. Dans les hôtels classés 4 et 5 étoiles, le nombre de chambres augmente de 3,5 % et les taux d'occupation de 1,8 point. Ainsi, le nombre de nuitées progresse respectivement de 5,9 % et 6,0 % dans les hôtels 4 et 5 étoiles.

À l'autre extrémité de la gamme, certains établissements n'ont pas renouvelé leur demande de classement auprès d'Atout France (définitions). Ainsi, la capacité des hôtels non classés s'accroît fortement (+ 21,0 % de chambres offertes, figure 5). Dans ces hôtels, l'augmentation du taux d'occupation (+ 2,1 points) entraîne

même une hausse de 25,9 % du nombre de nuitées. À l'inverse, la capacité et la fréquentation des hôtels 1 étoile baissent encore.

Le taux d'occupation des hôtels augmente avec le niveau de confort, de 53,7 % dans les hôtels non classés à 68,9 % dans les hôtels 5 étoiles.

Avec 707 milliers d'emplacements, l'offre dans les campings diminue légèrement par rapport à 2017. La montée en gamme du parc de campings se confirme. Elle se traduit par l'accroissement du nombre d'emplacements offerts dans les établissements de 4 ou 5 étoiles (respectivement + 2,6 % et + 5,7 %). La hausse de fréquentation est cependant de moindre ampleur dans les campings 5 étoiles, leur taux d'occupation étant en retrait (- 1,4 point). Inversement, les campings du segment économique (non classés, 1 et même 2 étoiles) perdent des emplacements et le nombre de nuitées est en forte baisse. Le taux d'occupation des campings augmente avec le niveau de confort, de 23,3 % dans les campings non classés à 49,4 % dans les campings 5 étoiles.

Dans les AHCT, le nombre de places-lits (définitions) avoisine le million. Le taux d'occupation atteint 62,6 %, en progression de 0,4 point par rapport à 2017.

4 Fréquentation des campings selon la provenance de la clientèle

	Nuitées en 2018 (en millions)	Évolution 2018/2017 (en %)
France	85,3	0,1
Pays-Bas	13,2	- 0,1
Allemagne	8,8	3,8
Royaume-Uni	6,4	4,4
Belgique	5,0	2,2
Suisse	1,7	0,9
Espagne	1,7	9,2
Italie	1,0	3,6
Europe hors France	39,6	2,4
Étranger	39,7	2,5
Total clientèle	125,0	0,8

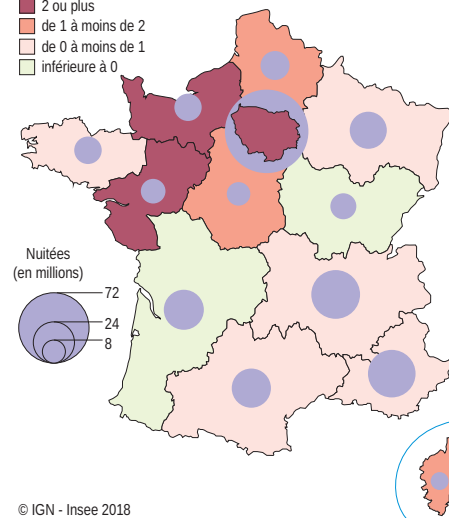
Champ : campings situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes EFHPA.

6 Fréquentation des hôtels en 2018 selon les régions

Évolution 2018/2017 (en %)

- 2 ou plus
- de 1 à moins de 2
- de 0 à moins de 1
- inférieure à 0



© IGN - Insee 2018

Champ : hôtels situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes EFH.

5 Parc et fréquentation des hôtels et des campings, selon la catégorie au 31 décembre 2018

	Hôtels					Campings				
	Nombre de chambres		Nuitées	Taux d'occupation		Nombre d'emplacements		Nuitées	Taux d'occupation	
	Au 31 décembre 2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution 2018/2017 (en %)	En 2018 (en %)	Évolution 2018/2017 (en points)	Au 31 décembre 2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution 2018/2017 (en %)	En 2018 (en %)	Évolution 2018/2017 (en points)
Non classés	100,2	21,0	25,9	53,7	2,1	69,4	- 3,3	- 7,0	23,3	- 0,6
1 étoile	16,3	- 30,9	- 36,1	59,5	- 1,5	17,6	- 16,3	- 13,9	26,5	1,7
2 étoiles	132,3	- 8,2	- 4,4	59,7	1,3	119,9	- 5,1	- 5,5	28,2	0,3
3 étoiles	240,1	- 0,8	2,1	63,9	1,4	238,1	0,3	0,5	33,3	- 0,3
4 étoiles	130,6	3,4	5,9	68,8	1,8	194,1	2,6	3,8	41,9	0,1
5 étoiles	23,3	3,6	6,0	68,9	1,8	67,6	5,7	2,9	49,4	- 1,4
Total classés	542,6	- 2,8	- 0,4	64,1	1,6	637,2	- 0,1	1,2	36,6	0,1
Ensemble	642,8	0,2	2,4	62,5	1,3	706,6	- 0,4	0,8	35,6	0,1

Champ : hôtels et campings situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes EFH et EFHPA ; Atout France

L'afflux de non-résidents dans les hôtels profite à toutes les régions

La plupart des régions métropolitaines bénéficient de la hausse de la fréquentation hôtelière (figure 6). La plus forte hausse concerne l'Île-de-France : + 5,5 %, après + 10,6 % en 2017. La progression est élevée également dans les Pays de la Loire (+ 4,8 %) et en Normandie (+ 3,4 %). Elle est comprise entre 1 et 2 % dans trois régions : le Centre-Val de Loire, les Hauts-de-France et la Corse. L'augmentation est plus modérée dans le Grand Est, ainsi qu'en Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. À l'inverse, le nombre de nuitées baisse en Bourgogne-Franche-Comté et en Nouvelle-Aquitaine. Dans toutes les régions, le nombre de nuitées des non-résidents augmente par rapport à 2017. La hausse de leur fréquentation est supérieure à 10 % dans les Pays de la Loire, les Hauts-de-France et en Corse. À l'inverse, la fréquentation des résidents baisse ou stagne dans la plupart des régions, excepté dans les Pays de la Loire (+ 3,6 %) et en Normandie (+ 2,4 %). Les campings du littoral accueillent 56 % des nuitées de l'hôtellerie de plein air. La fréquentation y augmente de 1,7 % en 2018, après + 6,0 % en 2017. Cette année, la hausse est portée par la clientèle non résidente (+ 4,8 %), tandis que la

clientèle résidente est quasiment stable. Pour la deuxième année consécutive, probablement sous l'effet des conditions climatiques, l'augmentation est plus forte sur les littoraux breton (+ 3,7 %), normand et du Nord (+ 6,1 %) que sur les littoraux atlantique (+ 1,6 %) et méditerranéen (+ 1,3 %) (figure 7). À l'inverse, le nombre de nuitées dans les campings baisse dans les zones rurales ou de moyenne montagne, qui regroupent 31 % des nuitées.

Dans les AHCT, les nuitées continuent à progresser fortement en Île-de-France (+ 17,9 %) et dans le Grand Est (+ 13,3 %). La fréquentation baisse légèrement en Corse (- 2,6 %) ainsi qu'en Occitanie et en Auvergne-Rhône-Alpes. Les AHCT de ces deux régions subissent en particulier la nette désaffection de la clientèle d'été dans les Alpes et les Pyrénées. □

Sources

Les résultats s'appuient sur trois enquêtes mensuelles réalisées par l'Insee, en partenariat avec la Direction générale des entreprises (DGE) et les comités régionaux et départementaux du tourisme. Les résultats sont définitifs. Cette publication porte sur la France métropolitaine. Elle ne prend pas en compte la fréquentation dans les DOM (4 millions de nuitées).

L'enquête de fréquentation hôtelière (EFH) est réalisée auprès d'un échantillon de 12 000 hôtels de tourisme sur un total de 18 000.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air (EFHPA) est réalisée d'avril (depuis 2017) à septembre inclus auprès des campings possédant au moins un emplacement de passage. L'échantillon comporte 6 100 campings sur un total de 8 400. Pour les régions dont la collecte démarrait auparavant en mai, les données des mois d'avril 2010 à 2016 sont estimées.

L'enquête de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (EFAHCT) est réalisée auprès notamment des résidences hôtelières et de tourisme, villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. L'échantillon comporte 2 800 hébergements sur un total de 3 700.

L'hébergement en logement individuel proposé par des particuliers n'est pas couvert par ces enquêtes, que l'offre soit marchande (gîtes, chambres d'hôtes, appartements de tourisme proposés par des centrales de réservation ou via des plateformes de mise en relation, etc.) ou

non marchande (résidences secondaires ou hébergements chez des parents ou amis).

Les résultats des hébergements collectifs touristiques français sont accessibles sur le site internet de l'Insee et de la DGE. Eurostat diffuse les résultats de l'ensemble des États membres. La DGE et la Banque de France réalisent également des enquêtes auprès des voyageurs : le suivi de la demande touristique (SDT) auprès des résidents et l'enquête sur les visiteurs venant de l'étranger (EVE).

Définitions

La **fréquentation en nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Le **taux d'occupation** est le rapport du nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) occupées au nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France. Les **non-résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Le **classement des hébergements** est réalisé par Atout France et reste valable 5 ans.

Un **emplacement de passage** est un emplacement destiné à une clientèle touristique pour une durée de moins d'un an. Certains campings commercialisent également des emplacements résidentiels pour des particuliers y établissant une résidence secondaire sur des durées plus longues. Cette offre résidentielle n'est pas prise en compte ici. L'emplacement peut être **nu ou équipé** d'un hébergement léger (chalet, bungalow, mobil-home, etc.).

Les **places-lits** désignent la capacité de couchage en nombre de personnes.

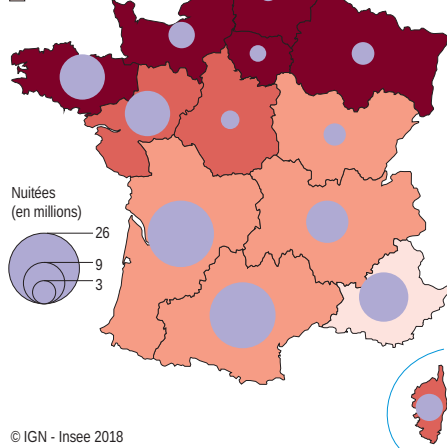
Pour en savoir plus

- Bahu M., « La location de logements touristiques de particuliers par Internet attire toujours plus en 2017 », *Insee Focus* n° 133, novembre 2018.
- « Mémento du tourisme », Direction générale des entreprises.

7 Fréquentation des campings en 2018 selon les régions

Évolution 2018/2017 (en %)

- 4 ou plus
- de 1 à moins de 4
- de - 2 à moins de 0
- inférieure à - 2



© IGN - Insee 2018

Champ : campings situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquêtes EFHPA.

Direction Générale :

88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :

A. Goin

Rédacteurs :

J.-B. Champion, C. Collin, P. Glénat
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu

Maquette :

Jouve

Impression :

Jouve
Code Sage : IP191747
ISSN 0997 - 3192 (papier)
ISSN 0997 - 6252 (web)

© Insee 2019

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) : <https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

- Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courriel : <https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

